

Octobre 2011

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольствен- ная и сельскохозяйствен- ная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

CONSEIL

Cent quarante-troisième session

Rome, 28 novembre-2 décembre 2011

Rapport de la cent quarantième session du Comité financier
Rome, 10-14 octobre 2011

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

W/MC108/f

Résumé

A la première session ordinaire qu'il a tenue après la Conférence de 2011, le Comité financier a examiné la situation financière de la FAO et d'autres questions relevant de son mandat. Dans le rapport sur les travaux de sa cent quarantième session, le Comité:

- Fait des recommandations spécifiques au Conseil, i) **exhortant tous les États Membres de la FAO à régler dans leur intégralité et en temps voulu les contributions mises en recouvrement** (par. 10 a); et ii) proposant des candidatures aux sièges du Comité de l'éthique réservés à des membres extérieurs (par. 31 a).
- Informe le Conseil qu'il a décidé i) d'autoriser le Directeur général à procéder aux virements prévus entre chapitres du budget (par. 18 c)), ii) d'approuver les comptes vérifiés du Groupement d'achat du personnel pour 2010 (par. 13); iii) d'approuver les taux de remise suggérés pour les pays qui s'acquitteront rapidement de leurs contributions, pour 2012 (par. 12 a); et iv) d'approuver la proposition relative à un renforcement de la structure des effectifs des services de trésorerie (par. 21).
- Appelle l'attention du Conseil sur les indications que le Comité a données au Secrétariat concernant la situation financière de l'Organisation, les questions budgétaires, la stratégie en matière de ressources humaines, le projet normes IPSAS/Oracle 12, le programme relatif à la déclaration de situation financière et la gestion des voyages.
- Appelle aussi l'attention du Conseil sur les initiatives visant à améliorer les méthodes de travail du Comité.

Décisions que le Conseil pourrait prendre

- Le Conseil est prié d'approuver les recommandations du Comité au sujet du paiement des quotes-parts dans des délais rapides et de la nomination des membres extérieurs du Comité de l'éthique
- Le Conseil est prié de prendre note des décisions du Comité concernant les virements entre chapitres du budget, les comptes vérifiés du Groupement d'achat du personnel pour 2010, les taux de remise destinés à inciter les États Membres à verser leur quote-part dans des délais rapides et la structure des effectifs des services de trésorerie de l'Organisation.
- Le Conseil est prié d'approuver les indications données par le Comité au Secrétariat dans tous les autres domaines relevant de sa compétence, ainsi que les initiatives destinées à améliorer les méthodes de travail du Comité.

Toute question concernant le présent document peut être adressée à:

M. Rakesh Muthoo

Secrétaire du Comité financier

Tél: (+39) 06 5705 5987

Table des matières

	Pages
Introduction	5
Élection du Vice-Président pour 2011	6
Suivi de la situation financière	6
Situation financière de l'Organisation	6
Plan d'incitation au paiement rapide des contributions	6
Comptes vérifiés 2010 du groupement d'achats du personnel	7
Questions budgétaires	7
Rapport annuel sur le fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement (et gouvernance et gestion du fonds)	7
Rapport annuel sur les dépenses d'appui (dépenses et recouvrement)	7
Virements entre programmes et chapitres budgétaires pendant l'exercice biennal 2010-2011	8
Planification des ressources financières et budgétaires de l'Organisation	8
Dotation en effectifs des services de trésorerie	8
Ressources humaines	9
Mise en œuvre de la stratégie de gestion des ressources humaines à l'échelle de l'Organisation	9
Cadre des systèmes administratifs et informatiques	10
Rapport intérimaire sur la mise en œuvre des normes IPSAS et de la version R12 d'Oracle	10
Composition du Comité de l'éthique	10
État d'avancement du Programme relatif à la déclaration de situation financière	11

Contrôle	11
Rapport sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes	11
Amélioration des méthodes de travail et de l'efficience du Comité financier	12
Programme de travail pluriannuel du Comité financier pour 2010-2013	12
Recommandations du Comité financier non encore appliquées: situation	12
Méthodes de travail du Comité financier	12
Questions diverses	13
Date et lieu de la cent quarante et unième session	13
Questions diverses Organisation des voyages au sein du système des Nations Unies (JIU/REP/2010/2)	13
ANNEXE I	14
Documents pour information	14

RAPPORT DE LA CENT QUARANTIÈME SESSION DU COMITÉ FINANCIER
10-14 octobre 2011

Introduction

1. Le Comité a présenté au Conseil le rapport ci-après sur les travaux de sa cent quarantième session.

2. Outre le Président, M. Moungui Médi, étaient présents les représentants et les Membres ci-dessous:

- M. Travis Power (Australie)
- M. Olyntho Vieira (Brésil)
- M. Laurent D. Coulibati (Burkina Faso)
- Mme Karen Johnson (États-Unis d'Amérique)
- M. Vladimir V. Kuznetsov (Fédération de Russie)
- M. Shobhana K. Pattanayak (Inde)
- M. Hideya Yamada (Japon)
- Mme Manar Sabah Mohammad Al-Sabah (Koweït)
- M. Mohammed Haddad (Maroc)
- M. Miguel Ruíz-Cabañas Izquierdo (Mexique)
- M. Ronald Elkhuizen (Pays-Bas)
- M. Mohamed Eltayeb Elfaki Elnor (Soudan)

3. Le Président a informé le Comité que:

- M. Miguel Ruíz-Cabañas Izquierdo avait été désigné, en remplacement de M. Jorge Chen Charpentier, représentant du Mexique pour le reste de son mandat;
- Mme Cecile de Mauleon Medina avait été désignée pour remplacer M. Miguel Ruíz-Cabañas Izquierdo pendant une partie de la session;
- M. Mohammed Haddad avait été désigné, en remplacement de M. Amal Belcaïd, représentant du Maroc à la session.

4. Un résumé des qualifications de M. Ruiz-Cabañas Izquierdo, de Mme de Mauleon Medina et de M. Haddad figure dans l'additif au présent rapport (CL 143/8 Add.1).

5. En outre, les observateurs sans droit de parole des États Membres suivants ont participé à la cent quarantième session du Comité:

- République démocratique du Congo;
- Saint-Marin;
- France;
- Pakistan.

6. Lorsqu'il a adopté l'ordre du jour de sa cent quarantième session, le Comité a décidé de reporter à sa cent quarante et unième session l'examen du point 8, intitulé "Mesures visant à améliorer la mise en œuvre de la politique de l'Organisation en matière de dépenses d'appui ». Il a également décidé d'examiner le rapport intitulé "Organisation des voyages au sein du système des Nations Unies » (FC 140/INF/10) au titre du point 20 (« Questions diverses »).

Élection du Vice-Président pour 2011

7. M. Ronald Elkhuizen (Pays-Bas) a été élu vice-président à l'unanimité et restera en fonction jusqu'à la première session du Comité de la prochaine année civile.

Suivi de la situation financière

Situation financière de l'Organisation

8. Le Comité a examiné le document FC 140/3, intitulé «Situation financière de l'Organisation», qui portait notamment sur les points suivants: versement des quotes-parts de 2011 au 30 juin 2011, mouvements de trésorerie prévus jusqu'au 31 décembre 2011, montant des placements à court et long termes, déficit du Fonds général, montant des obligations afférentes aux plans de prestation en faveur du personnel, part de ces obligations non financée au 30 juin 2011, et dépenses du Programme de coopération technique (PCT) au 30 juin 2011.

9. Le Comité a noté avec inquiétude l'augmentation prévue du déficit du Fonds général, déficit dû principalement au fait que certaines charges afférentes aux plans de prestation en faveur du personnel n'étaient pas budgétisées. Le Comité a noté que de nombreux organismes des Nations Unies étaient confrontés au même problème, qui résulte de la mise en conformité avec les normes IPSAS. Il fallait y trouver d'urgence une solution.

10. **Le Comité:**

- a) **constatant avec satisfaction le raccourcissement du délai de versement des contributions par les Membres au premier semestre ainsi que l'amélioration de la situation de trésorerie de l'Organisation et le faible niveau d'arriérés, les arriérés étant au niveau le plus bas enregistré depuis plusieurs décennies, à exhorté tous les États Membres à régler dans leur intégralité et en temps voulu les contributions mises en recouvrement, de sorte que la FAO puisse continuer à financer les dépenses d'exploitation nécessaires à la bonne exécution de son programme de travail;**
- b) **attendait avec intérêt de recevoir, à sa session de mai 2012, le document annuel qui fera le point des obligations de dépenses au titre des plans de prestation en faveur du personnel, établies sur la base de la dernière évaluation actuarielle, et proposera des stratégies et options à long terme pour le financement de ces obligations compte tenu des mesures adoptées par d'autres organismes des Nations Unies;**
- c) **a demandé que le rapport annuel sur les placements, qu'il doit examiner à sa session de mai 2012, comprenne des informations sur les politiques d'investissement de l'Organisation;**

Plan d'incitation au paiement rapide des contributions

11. Le Comité a pris acte du document FC 140/4, intitulé « Plan d'incitation au paiement rapide des contributions » et noté qu'après la période 2004-2008, durant laquelle la remise consentie dans le cadre du Plan d'incitation avait été maintenue à zéro, un taux non nul avait été rétabli sur les contributions de 2009 réunissant les conditions prescrites.

12. **Le Comité:**

- a) **a approuvé les taux de 0,04 pour cent pour les quotes-parts en USD et de 0,21 pour cent pour celles en EUR – taux proposés par le Directeur général pour calculer la remise à accorder à chaque État Membre qui s'est intégralement acquitté de ses contributions avant le 31 mars 2011; la remise ainsi calculée sera déduite des contributions de 2012;**

- b) a demandé au Secrétariat d'analyser l'efficacité du plan d'incitation au versement rapide des contributions, sur la période 2009-2013, et de présenter les résultats de cette analyse à sa session du printemps de 2014;
- c) a prié le Secrétariat de réfléchir aux mesures qui pourraient être prises pour accélérer la liquidation des arriérés et de faire rapport à ce sujet à sa session du printemps 2012.

Comptes vérifiés 2010 du groupement d'achats du personnel

13. Le Comité a examiné le document FC 140/5 intitulé *Comptes vérifiés 2010 – Groupement d'achats du personnel de la FAO* et pris note des comptes vérifiés et de la situation financière du Groupement d'achats du personnel pour la période considérée. **Le Commissaire aux comptes ayant émis une opinion sans réserve, le Comité financier a approuvé les comptes vérifiés.**

Questions budgétaires

Rapport annuel sur le fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement (et gouvernance et gestion du fonds)

14. Le Comité s'est félicité des informations contenues dans le Rapport annuel du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement (SFERA) et a reconnu le travail qui avait été effectué pour fournir des renseignements détaillés sur l'emploi des ressources du Fonds ainsi que sur ses mécanismes de gouvernance et de gestion. Le Comité a pris acte de la nature des accords de partenariats conclus entre la FAO et d'autres organismes du système des Nations Unies.

15. **Le Comité:**

- a) a pris note des résultats obtenus par le Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement entre juillet 2010 et juin 2011 et s'est félicité du rôle essentiel que le Fonds avait joué pour permettre à la FAO d'intervenir rapidement à un stade initial, c'est-à-dire à un moment critique, dans des situations d'urgence afin de préserver les moyens de subsistance et contribuer à sauver des vies humaines;
- b) a pris acte du mode d'administration et de gestion du Fonds, qui a permis à celui-ci d'être un instrument efficace et utile à l'appui du programme de la FAO en matière de gestion des opérations de secours d'urgence et de relèvement;
- c) a approuvé la proposition du Commissaire aux comptes tendant à donner suite à la recommandation qu'il a faite dans son rapport détaillé 2008-2009¹, à savoir poursuivre l'élaboration de lignes directrices à l'intention du Fonds et est convenu qu'un rapport lui serait remis sur la question à sa session de mai 2012;
- d) a demandé que l'interaction et les partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies et d'autres entités internationales soient élargis lorsque c'est possible et faisable, afin d'obtenir de meilleurs résultats et une plus grande efficience.

Rapport annuel sur les dépenses d'appui (dépenses et recouvrement)

16. Le Comité a examiné le Rapport annuel sur les dépenses d'appui (dépenses et recouvrements) et a pris note qu'avait été mise en œuvre la politique relative aux dépenses d'appui au cours de la période allant du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2011. Des taux conformes à la politique actuellement approuvée avaient été appliqués à la totalité des 591 projets de fonds fiduciaires que la FAO avait ouverts dans cet intervalle, et 88,3 pour cent de ces projets avaient

¹ Voir le document C 2011/5, par. 175.

été approuvés à leur taux plafond. Le Comité a aussi noté que, comme indiqué dans le Rapport sur l'exécution du Programme 2008-2009, les dépenses d'appui non recouvrées s'élevaient à 37 millions d'USD², mais que l'écart entre le montant des recouvrements et les coûts administratifs et opérationnels se réduisait progressivement.

17. **Le Comité a dit attendre avec intérêt d'examiner à sa session suivante les mesures visant à améliorer l'exécution de la politique de l'Organisation en matière de dépenses d'appui.**

Virements entre programmes et chapitres budgétaires pendant l'exercice biennal 2010-2011

18. Le Comité a examiné le document intitulé «Virements entre programmes et chapitres budgétaires pendant l'exercice 2010-2011» et:

- a) **a pris note du montant qui devrait rester inutilisé sur les crédits ouverts pour l'exercice biennal 2010-2011, à savoir 6,0 millions d'USD, montant qui sera reporté sur l'exercice 2012-2013 de même que les éventuels coûts différés de l'investissement ponctuel afférent au PAI, comme l'autorise la résolution 5/2011 de la Conférence;**
- b) **a rappelé que, conformément à l'usage, le solde inutilisé des crédits budgétaires affectés au Programme de coopération technique (chapitre 15), aux dépenses d'équipement (chapitre 17) et aux dépenses de sécurité (chapitre 18) sera reporté sur le prochain exercice biennal;**
- c) **a autorisé les virements prévus des chapitres 1, 2, 3, 4, 5, 7, 13 et 14 vers les chapitres 6, 8, 9, 10, 11 et 12, et attendait avec intérêt le rapport final sur l'exécution du budget, qui lui sera présenté à sa session de mai 2012.**

19. Le Comité s'est félicité que le montant non utilisé, qui devrait s'établir à 6,0 millions d'USD, était dans la limite de 1 pour cent des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2010-2011, et a fixé ce pourcentage comme référence pour les résultats à atteindre dans l'exécution des budgets futurs.

Planification des ressources financières et budgétaires de l'Organisation

Dotation en effectifs des services de trésorerie

20. Le Comité a examiné la proposition tendant à renforcer la structure des effectifs des services de trésorerie de la Division des finances dans le domaine de la gestion des risques, conformément à la recommandation faite par le Comité consultatif pour les placements à sa trente-septième session, en mai 2011. Il a fait part de sa préoccupation au sujet de cette proposition et demandé au Secrétariat de fournir des justifications supplémentaires.

21. Après avoir examiné les renseignements supplémentaires fournis par le Secrétariat dans un additif (FC 140/10 Add.1), et tout en précisant que sa décision ne constituait pas un précédent, le Comité:

- a) **a approuvé la proposition tendant à renforcer la dotation en effectifs des services de trésorerie de la Division des finances en ajoutant un fonctionnaire du cadre organique de la classe P-4, les coûts correspondants devant être financés à l'aide des revenus des placements et comptait qu'un rapport sur la suite donnée à cette décision lui serait remis à sa prochaine session.**

² C 2011/8, paragraphes 313 et 314.

Ressources humaines

Mise en œuvre de la stratégie de gestion des ressources humaines à l'échelle de l'Organisation

22. Le Comité a pris note du rapport présenté sur l'exécution de la stratégie de l'Organisation en matière de ressources humaines et s'est félicité des progrès qui avaient été accomplis dans la conduite d'initiatives de grande envergure conformément au Cadre stratégique et plan d'action pour la gestion des ressources humaines (2010-2011), notamment: le Système de gestion et d'évaluation de la performance (PEMS), le Système d'information sur la gestion des ressources humaines, l'adoption d'une nouvelle structure organisationnelle pour le Siège, le Programme des jeunes cadres et le Programme de stages.

23. Compte tenu de ce qui précède, le Comité:

- a) **a pris acte de la place primordiale qu'occupe la gestion des ressources humaines dans une organisation détentrice de connaissances et de l'importance que revêt la transformation de la fonction de gestion des ressources humaines en un partenaire stratégique plus efficace;**
- b) **a pris note de l'état d'avancement des initiatives en cours relatives aux ressources humaines, qui sont décrites dans le Cadre stratégique y relatif, et a préconisé que ces initiatives soient menées à terme dans les délais impartis, tout en sachant que la Direction s'est engagée à développer les activités achevées de manière à tirer le meilleur parti de la modernisation de la gestion des ressources humaines;**
- c) **a reconnu l'importance que revêtait un système de mobilité efficace et à caractère davantage obligatoire, a mis en garde contre ses incidences financières et recommandé que son application soit poursuivie;**
- d) **a souligné qu'il fallait réduire encore les délais de recrutement;**
- e) **tout en considérant que le mérite devait être le principal élément à prendre en considération parmi les critères de sélection, a encouragé le Secrétariat à recruter des nationaux de pays non représentés ou sous-représentés, de manière à obtenir la parité des sexes et un équilibre géographique parmi le personnel de l'Organisation;**
- f) **a noté que les mesures qui étaient prises pour mettre en place un système reposant sur le PEMS et qui permettrait de distinguer les fonctionnaires, de les récompenser ou de les sanctionner, avaient été reportées à plus tard afin de pouvoir tenir compte des travaux menés par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) sur la question, et a prié instamment le Secrétariat de poursuivre ce travail et de lui faire rapport à sa session du printemps 2012;**
- g) **a également souligné qu'il importait d'introduire une politique de déroulement des carrières clairement définie;**
- h) **a reconnu qu'il était important d'adopter un cadre de compétences pour améliorer la capacité de la FAO de mobiliser ses ressources humaines et s'est dit conscient de l'impact que ce cadre aurait sur le recrutement, l'évaluation et le perfectionnement du personnel;**
- i) **a réaffirmé combien il était important d'être informé régulièrement du déroulement des initiatives et activités relatives aux ressources humaines mises en œuvre au titre du Programme ordinaire et en application du Plan d'action immédiate. À ce sujet, le Comité a demandé que des informations actualisées sur l'exécution des initiatives et activités indiquées dans le Plan d'action 2010-2011**

figurent dans le Cadre stratégique et plan d'action pour la gestion des ressources humaines 2012-2013, qui doit lui être présenté à sa session de mai 2012.

Cadre des systèmes administratifs et informatiques

Rapport intérimaire sur la mise en œuvre des normes IPSAS et de la version R12 d'Oracle

24. Le Comité a examiné le document FC140/12 qui fait le point des progrès du projet IPSAS et du projet de passage à la version 12 d'Oracle sur la période avril-septembre 2011, ainsi que des activités prévues sur la période octobre 2011-avril 2012.

25. Le Comité a été informé que la phase de conception au niveau général était terminée, ce qui avait permis de définir l'ensemble des activités à réaliser dans le cadre du projet. Le Comité a souligné qu'il valait mieux ne pas faire de changements aux activités si cela augmentait le risque de ne pas atteindre l'objectif principal du projet IPSAS qui est d'établir les premiers rapports financiers normalisés IPSAS en 2013.

26. Le Secrétariat a noté que le rapport coût-efficacité et l'optimisation de l'emploi des ressources étaient des éléments déterminants de la phase de conception générale et que les avantages correspondants seraient décrits et quantifiés en détail lorsque la phase de conception/d'analyse détaillée, qui est en cours, serait terminée. Le résultat de cette analyse sera communiqué au Comité à sa session de mai 2012.

27. Sur la base des informations présentées, le Comité:

- a) **a souligné qu'il était important que les principaux objectifs du projet d'adoption des normes IPSAS, de remplacement du système de comptabilité de terrain et de passage à la version 12 d'Oracle soient réalisés conformément au calendrier prévu et dans les limites des prévisions de dépenses communiquées;**
- b) **a pris note des principaux risques liés au projet, tels que présentés dans le document, en particulier ceux qui concernent la gestion du changement dans les bureaux décentralisés, et demandé que soient prises les mesures d'atténuation des risques indiquées;**
- c) **a demandé au Secrétariat de faire figurer dans son prochain rapport au Comité des informations supplémentaires sur les avantages du projet d'adoption des normes IPSAS et de passage à la version 12 d'Oracle et de préciser en quoi celui-ci contribuerait à la vision stratégique de l'Organisation;**
- d) **a demandé au Secrétariat de lui remettre à sa session de mai 2012 des informations détaillées sur l'optimisation de l'emploi des ressources affectées au projet et sur le rapport coût-efficacité.**

Composition du Comité de l'éthique

28. Le Comité a examiné le document FC 140/13 intitulé *Nomination des membres extérieurs du Comité de l'éthique* ainsi que son additif (FC 140/13 Add.1), qui contiennent un extrait du rapport de la quatre-vingt-treizième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ) de septembre 2011 sur le même sujet.

29. Le Comité est convenu de soumettre à l'approbation du Conseil les trois candidatures ci-après:

- a) M. Ngonlardje Kabra Mbaidjol (Tchad)
- b) Mme Anne Marie Taylor (Canada, France, États-Unis d'Amérique)
- c) M. José Zalaquett (Chili)

30. Le Comité a noté que le Comité de l'éthique avait été établi récemment et il a suggéré que les procédures soient réexaminées conjointement par les présidents du Comité financier et du CQCJ, afin de convenir d'une répartition des tâches, et qu'un rapport soit présenté au Conseil à ce sujet en juin 2012. À cet égard, diverses observations ont été formulées sur des questions en rapport avec la nécessité de bien définir la procédure de nomination des membres extérieurs, ainsi que les critères de sélection et les rôles respectifs du Comité financier et du CQCJ dans cette procédure.

31. **Le Comité:**

- a) **a recommandé que la nomination de M. Ngonlardje Kabra Mbaidjol, Mme Anne Marie Taylor et M. José Zalaquett comme membres extérieurs du Comité de l'éthique soit approuvé par le Conseil;**
- b) **est convenu que la procédure et les critères de sélection des membres extérieurs du Comité de l'éthique soient réexaminés, dans le cadre d'un examen conjoint Comité financier-CQCJ.**

État d'avancement du Programme relatif à la déclaration de situation financière

32. Le Comité a examiné les progrès accomplis dans l'exécution du Programme relatif à la déclaration de situation financière et les étapes qui restaient à franchir. Il a noté avec satisfaction que la phase pilote du Programme était mise en œuvre conformément au calendrier établi dans le plan de travail qui avait été examiné par le Comité à sa cent trente-cinquième session, en octobre 2010. Ce plan de travail prévoyait que le projet pilote s'achèverait en décembre 2011 et que le programme serait intégralement mis en œuvre début 2012. Le Comité a noté que le Programme relatif à la déclaration de situation financière concernerait environ 250 membres du personnel au Siège et jusqu'à environ 600 membres du personnel dans toute l'Organisation. Ce chiffre inclut l'ensemble des fonctionnaires de classe D1 et de rang supérieur, ainsi que les autres membres du personnel qui occupent des postes sensibles, notamment des postes en rapport avec les achats et le placement des actifs de l'Organisation.

33. **Le Comité:**

- a) **a encouragé le Secrétariat à terminer le projet pilote en janvier 2012, et à apporter des améliorations au questionnaire, de manière à ce que le Programme relatif à la déclaration de situation financière soit lancé, et à lui faire rapport à sa prochaine session.**

Contrôle

Rapport sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes

34. Le Comité a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du Commissaire aux comptes et a noté que, conformément à l'usage, le rapport intérimaire incluait les observations du Commissaire aux comptes.

35. Le Commissaire aux comptes s'est déclaré d'une manière générale satisfait des progrès accomplis dans la mise en application des recommandations et a noté qu'il présenterait un état à jour de l'application de toutes ses recommandations dans son rapport détaillé sur les comptes 2010-2011.

36. Suite aux questions et aux observations relatives à des recommandations spécifiques, le Comité a noté qu'il examinerait à sa prochaine session ordinaire, en mai 2012, la question des obligations découlant des prestations dues au personnel.

37. Ayant examiné la présentation et le contenu du rapport intérimaire, le Comité:
- a) a demandé qu'un tableau récapitulatif de la suite donnée aux recommandations et des dates visées figure dans les futurs rapports intérimaires;
 - b) a déclaré attendre avec intérêt le rapport intérimaire actualisé qui lui serait présenté à sa prochaine session ordinaire;
 - c) a demandé qu'un rapport sur les accords de siège lui soit présenté à sa session de mai 2012.

Amélioration des méthodes de travail et de l'efficience du Comité financier

Programme de travail pluriannuel du Comité financier pour 2010-2013

38. Le Comité a noté que la version actuelle de son programme de travail pluriannuel pour 2010-2013 donnait une bonne vue d'ensemble de ses responsabilités et de ses objectifs. Il a également noté que le programme de travail en ce qui concerne le PAM figurait dans un document distinct. Sachant que son programme de travail pluriannuel était un document évolutif, le Comité a décidé:

- a) d'améliorer son plan de travail pluriannuel en y ajoutant un plan de route énumérant les questions spécifiques à examiner pendant la période. En plus des questions spécifiques, ce plan énumérerait celles examinées à la cent quarantième session;
- b) de regrouper dans un seul document ses plans de travail pluriannuels FAO et PAM;
- c) d'examiner son plan de travail pluriannuel révisé à sa session de mai 2012.

Recommandations du Comité financier non encore appliquées: situation

39. **Le Comité:**
- a) a accueilli avec satisfaction le document de synthèse sur la situation des recommandations non encore appliquées;
 - b) a noté le lien existant entre le document et son programme de travail pluriannuel;
 - c) a demandé qu'une version actualisée du document soit établie, pour examen au début de chacune de ses sessions ordinaires.

Méthodes de travail du Comité financier

40. Le Comité a noté qu'il était important d'évaluer en permanence ses méthodes de travail afin qu'il puisse atteindre ses buts et objectifs fondamentaux dans le contexte de la réforme de la gouvernance de la FAO. Il a examiné un certain nombre d'idées à cet égard, notamment: communication entre les sessions, notes d'information informelles du Secrétariat, amélioration du programme de travail pluriannuel, et présentations audiovisuelles des principaux points de l'ordre du jour. Le Comité:

- a) a demandé au Secrétariat d'organiser chaque année un séminaire informel au cours duquel seront présentés un historique des principales questions relevant du mandat du Comité et des informations techniques sur ces questions;

- b) prenant note des informations communiquées par le Président indépendant du Conseil sur les modalités des visites de terrain effectuées par des membres du Conseil, a décidé d'examiner la possibilité d'organiser à l'avenir des visites analogues pour les membres du Comité pour lui permettre de rehausser et d'enrichir ses débats et de formuler en meilleure connaissance de cause les recommandations qu'il soumet au Conseil;
- c) est convenu d'examiner la possibilité de mettre en place des outils et des mécanismes de communication intersessions informelle entre ses Membres;
- d) est convenu d'examiner, à sa session extraordinaire de novembre 2011, l'éventualité d'une participation du président et/ou du vice-président aux conférences régionales

Questions diverses

Date et lieu de la cent quarante et unième session

41. Le Comité a été informé que la cent quarante et unième session se tiendrait à Rome du 2 au 4 novembre 2011.

Questions diverses

Organisation des voyages au sein du système des Nations Unies (JIU/REP/2010/2)

42. Le Comité a examiné le rapport du Corps commun d'inspection (JIU/REP/2010/2) ainsi que d'autres informations sur l'application de ses recommandations par la FAO.

43. Le Comité:

- a) s'est félicité des efforts faits par la FAO pour réaliser des économies et obtenir des gains d'efficience dans le budget consacré aux voyages;
- b) s'est déclaré satisfait de l'application des mesures présentées à la réunion du Réseau interinstitutions de négociation des conditions tarifaires pour les voyages (IATN), qui s'est tenue en octobre 2011, et du programme d'hôtels à conditions préférentielles élaboré par le Secrétariat conjointement avec les autres organisations sises à Rome;
- c) a souligné que la mise à niveau du système de gestion des ressources (ERP) dans Oracle et l'adoption des normes IPSAS étaient importantes en ce qu'elles permettraient de mieux faire rapport sur les voyages et les activités connexes;
- d) a demandé qu'il soit fait régulièrement rapport sur les dépenses au titre des voyages et sur les progrès réalisés dans la recherche de gains d'efficience, conformément à la recommandation formulée dans le rapport du Corps commun d'inspection (recommandation 9).

ANNEXE I

Documents pour information

- État des contributions courantes et des arriérés au 30 juin 2011
(doc. FC 140/INF/2)
- Comptes vérifiés 2010 - Mutuelle de crédit de la FAO (doc. FC 140/INF/3)
- Respect de l'intégrité et des règles fiduciaires (doc. FC 140/INF/4)
- Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse –
Budget pour 2012-13(doc. FC 140/INF/5)
- Commission régionale de la production et de la santé animales pour l'Asie et le
Pacific – Exécution du budget 2010 (doc. FC 140/INF/6)
- Budget des Commissions de lutte contre le criquet pèlerin 2012-2013
(doc. FC 140/INF/7)
- Recommandations et décisions de la Commission de la fonction publique
internationale et de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations
Unies adressées à l'Assemblée générale (y compris modifications du barème des
traitements et indemnités) (doc. FC 140/INF/8)
- Rapports du Corps commun d'inspection
- Profil environnemental des organismes des Nations Unies: Examen de leurs
politiques et pratiques internes en matière de gestion de l'environnement
(JIU/REP/2010/1) (doc. FC 140/INF/9)